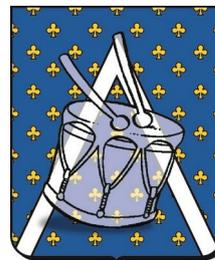


Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Février 2024 / N°188

Les permanences auront lieu :

- Le B-Bus : mercredi 21 Février 2024 de 9h à 12h, place du Vallat.
 - La DGFIP (Service des impôts de Brioude) : mercredi 21 Février 2024 de 9h à 12h, salle du premier étage de la mairie.
- Depuis janvier 2024, la permanence des impôts se fait sur rendez-vous de 9 h à 10h30 et sans rendez-vous de 10h30 à 12h. Vous pouvez prendre directement rendez-vous sur le site des impôts <https://www.impots.gouv.fr/> (rubrique contact et RDV) ou appelez la mairie 04.71.76.20.75. La prise de rendez-vous sur le site des impôts n'est plus accessible deux jours avant la permanence.
- Les bacs de collecte, des ordures ménagères, au gymnase ont pris leur nouvel emplacement derrière le local technique de téléphonie et nous vous rappelons que ce site est sous vidéosurveillance.

REPAS DES AINES



Dans la joie et la bonne humeur les aînés ont eu plaisir à se retrouver pour le repas annuel offert par la municipalité et servi par la commission sociale.

SAISON CULTURELLE



Tout feu, tout bleu. S'il fallait dépeindre le nouvel album de Jil Caplan avec des couleurs, ce serait celles-là. Feu comme le brasier de la colère et l'incendie de la passion, bleu comme l'azur infini et les meurtrissures de l'âme. La braise et le blues, la flamme et le spleen. Il conviendrait

aussi d'y ajouter sensualité et mélancolie, tournoyant dans un tourbillon d'émotions. Comme un soleil noir, aussi sombre qu'incandescent. Sur les cendres danser, pour retrouver la joie, l'envol, pour revivre tout simplement.

Tout cela grâce à la magie d'une rencontre : celle d'Émilie Marsh, musicienne, compositrice, autrice et interprète. Une complicité à l'ardeur créatrice : Émilie à la musique, Jil aux textes, tandem fusionnel, alter égales, notes et mots, arrangements tissés par elles deux dans le même idéal écrivain.

Il y a des basses qui vrombissent et des guitares acides, des chœurs en ressac et des battements de cœur, des mélodies gracieuses et des envolées poignantes, du velours et des épines, de la folk et du rock, de la country urbaine, qui font des chansons tenaces. Variété de couleurs, de nuances et de tessitures, ourlées de la voix pleine de ferveur d'une Jil Caplan libre et intime

Ce concert aura lieu le dimanche 25 février à 17H au centre d'expression culturelle de Blesle.

Entrée 15 euros - Réservation au 04 71 76 20 75

CIMETIERE



La commune va mettre en place une procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière comme le prévoit l'article L 2223-17 du CGCT, que ça soit un état de délabrement manifeste ou une invasion par les végétaux ...etc. La procédure est longue et complexe, elle se décline en deux temps :

Constatation de l'état d'abandon : Suite à une première visite sur les lieux, le Maire, en compagnie d'un adjoint et d'un agent territorial, dresse un constat d'abandon dans un procès-verbal.

Si les descendants ou les successeurs du concessionnaire où éventuellement les personnes en charge de l'entretien sont connues, le Maire leur adresse un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception, 1 mois avant la seconde visite, à laquelle ils seront conviés où à se faire représenter pour la constatation. En revanche, si aucune personne du concessionnaire n'est connue, l'avis sera affiché sur la porte de la Mairie et à l'entrée du cimetière avec les mêmes conditions de rendez-vous.

Dans les 8 jours suivant la constatation, le procès-verbal sera adressé en recommandé aux personnes concernées, le Maire les met en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien. Pour les autres concessions, dans ce même délai, le Maire porte à la connaissance de la population des extraits du procès-verbal par affichage à la porte de la mairie et du cimetière. Ces affiches seront renouvelées 2 fois à 15 jours d'intervalle, soit pendant 1 mois. Et c'est à la fin de ce mois que le délai réglementaire d'un an rentrera en vigueur pour permettre aux personnes concernées de remettre leurs concessions en état, celles-ci seront indiquées par un panneau.

Au bout de ce délai : Sans action de la part des concessionnaires ou de leurs proches, les concessions seront reprises par la commune.

Les dates du rendez-vous pour la visite de constatation seront communiquées dans un prochain tambour et dans la presse.

Nous vous rappelons que les travaux effectués dans l'enceinte du cimetière sont soumis à déclaration à remplir en Mairie.

Le Tambour de Blesle

APEROS MUSIQUE DE BLESLE

Les Apéros Musique recrutent deux volontaires en Service Civique.



Entre les Apéros Musique de Blesle et le Service Civique c'est devenu maintenant une longue histoire ! En effet, en 2011 l'association accueillait son premier volontaire. Ce volontariat représente, une belle expérience humaine et professionnelle probante pour le-la jeune recruté-e.

L'association accueillante propose un cadre reconnu et sécurisant pour s'engager, servir l'intérêt général et défendre une cause ou des valeurs communes.

Les Apéros Musique, qui organiseront leur 21ème festival de musique les 9, 10 et 11 aout 2024, sont, une fois de plus, agréés par le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Haute-Loire pour accueillir 2 volontaires en 2024.

Concrètement, l'association propose à partir du 1er mars 2024 au plus tôt, 2 contrats de 32 heures hebdomadaires, ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans qui percevront une indemnité de 609,96 € par mois. Encadrés par des tuteurs formés du conseil d'administration, les volontaires en service civique sont accompagnés à la fois sur leur mission à réaliser et sur leur projet d'avenir.

Deux missions sont donc proposées aux jeunes :

• **Sensibiliser la population locale et favoriser l'implication des habitants au sein du festival.**

Il s'agira de mettre en place des actions de médiation auprès de structures telles que les écoles, les EPADH, les autres associations de Blesle et environs, la population et bien d'autres afin de rapprocher Apéros Musique et territoire.

• **Favoriser l'écocitoyenneté au sein du festival des Apéros Musique de Blesle.** Cette mission est tournée vers une sensibilisation aux gestes écologiques (tri, compostage, covoiturage, approvisionnements locaux ...) mais également vers un comportement plus citoyen (prévention santé et violences sexistes et sexuelles, Sensibiliser sur la nocivité des boissons sucrées et marketées ...).

Le détail des informations est disponible sur <https://aperos-musique-blesle.com/louverture-sociale> ou au 07 88 09 58 64. Pour faire acte de candidature, envoyez vite un CV et une lettre de motivation à concours@aperos-musique-blesle.com.

PERMANENCES

ADMR : Maison des services 4 rue de la Bijoune à Espalem ouvert du lundi au jeudi (8h à 16h30). Vendredi de 8h à 12h uniquement par téléphone au: 07.67.05.07.88 **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur.
CCAS : Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 18h à 19h, Château des Mercœur.
Bibliothèque municipale : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur.
La Poste : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.
Ramassage des ordures ménagères : Un lundi sur deux semaine paire.
Collecte des déchets recyclables : Un mardi sur deux semaine paire.
Horaires des messes de Février : Dimanche 11 et 25 à 10h30 à la chapelle de la maison paroissiale de Blesle

PECHEURS DU CANTON DE BLESLE

L'assemblée générale de l'AAPPMA de Blesle se déroulera le dimanche 18 Février 2024 à 14h dans la salle du premier étage de la mairie.

Les titulaires d'une carte de pêche de l'AAPPMA de Blesle sont invités à venir manger les tripes au restaurant de la Barrière le Dimanche 3 mars à 9H.

Les personnes souhaitant participer à ce repas doivent s'inscrire en contactant M. Legrand Christian au 06 76 72 91 84 où M. Legrand Rodrigue au 06 38 09 11 52 avant le Jeudi 22 février .

JOYEUX PETANQUEURS DE BLESLE

L'assemblée générale des joyeux pétanqueurs de Blesle se tiendra le vendredi 9 Février 2024 à 9h au bistrot de la tour à Blesle.

BIBLIOTHEQUE



Dans le cadre de nos activités avec Brin de Ficelle à Lorlanges, nous vous proposons un atelier "Les Chenilles du Bonheur" le mercredi 7 février à 14H à BLESLE.

Le 14 février à 13 H 30 - randonnée à partir de Lorlanges - 8 km environ - Bon marcheur.

Les activités du mois de Mars vous seront présentées dans le prochain tambour.

Le 10 avril nous vous proposons une randonnée dans les environs d' Allanche - la distance et le parcours reste à définir.



Au mois de Juin il est prévu une randonnée dans les Gorges du Bès, parcours avec de merveilleux paysages, vue sur le barrage de Grandval, les ruines du Château d'Arzenc d'Apcher, (sortie sur la journée)

Pour toutes ces activités inscriptions auprès de Christine au 04.71.76.97.55.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Le loto de l'APE s'est déroulé le dimanche 28 janvier et cela a été un franc succès. Nous tenons à remercier les bénévoles pour l'organisation mais également nos petits vendeurs et toutes les personnes ayant participé à cette journée. Nous vous donnons rendez-vous le 1er mai pour la vente de fleurs sous la halle.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr
Mairie : 04.71.76.20.75
mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.
Médecin : Dr Barbary : 04.71.76.23.14
Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompriers** : 18 ou 112
Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,
Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15
La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.74.02.76